

Renvoi à la commission de l'annonce du district de Lisieux au sujet de l'envoi d'argenterie et de la location avantageuse de presbytères, lors de la séance du 28 prairial an II (16 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi à la commission de l'annonce du district de Lisieux au sujet de l'envoi d'argenterie et de la location avantageuse de presbytères, lors de la séance du 28 prairial an II (16 juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 655;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_14818_t1_0655_0000_8

Fichier pdf généré le 30/03/2022

poursuivis et avoir fait mordre la poussière à plusieurs d'entre eux, se retira dans sa maison avec quelques-uns de ses camarades. A une heure après minuit, il entendit des coups de fusils; aussitôt il courut à sa porte et cria : Qui vive ? Les brigands répondirent par un coup de fusil qui lui atteignit la poitrine, et s'écrièrent : Nous le tenons ! Logeais tua à son tour un brigand d'un coup de fusil et dit : Non, scélérats, vous ne me tenez pas; vive la République ! Ses camarades s'étant saisis de leurs armes tirèrent par les fenêtres sur les Chouans qui entouraient la maison, et ils en couchèrent plusieurs par terre. Mais les cartouches ayant manqué à ces braves républicains, ils se virent obligés d'abandonner la maison après avoir perdu quelques-uns des leurs. Logeais se distingua par sa valeur dans cette occasion; quoique blessé très grièvement, il revint souvent à la charge et franchit avec courage les haies et les fossés.

Les brigands ayant évacué sa maison, après avoir pillé tous les effets et maltraité la famille de Logeais, celui-ci se livra entre les mains du chirurgien et il a été assez heureux pour échapper à la mort. Il brûle de venger sa blessure dans le sang des scélérats armés contre la patrie.

La Société... demande des secours pour ce citoyen (1).

23

Les membres composant le comité de surveillance de Brutus-Villiers, ci-devant Montivilliers, département de la Seine-Inférieure, font part à la Convention nationale qu'indépendamment des 80 livres de charpie qu'ils lui ont déjà envoyées, ils lui en adressent 71 autres livres, qu'ont déposées sur leur bureau les républicains de cette commune, pour les défenseurs de la patrie blessés en combattant les tyrans : ils invitent la Convention à continuer ses glorieux travaux, et à ne quitter son poste qu'après qu'elle aura anéanti tous les traîtres et renversé tous les trônes.

Ils terminent par jurer d'être toujours attachés à la Montagne, de faire exécuter ses lois, et de surveiller tous les ennemis de la Révolution.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Brutus-Villiers, 24 flor. II. Au présid. de la Conv.] (3).

« Citoyen,

Le 25 ventôse dernier nous avons adressé au président de la Convention nationale, un ballot de charpie pesant 88 liv. (4); depuis ce temps nos républicains ont continué leur travail, et viennent de déposer sur votre bureau, 71 livres de charpie que nous t'adressons; Elles désirent et nous désirons tous qu'elle ne serve point à nos frères les défenseurs de la patrie,

que leurs corps, en terrassant les vils esclaves des tyrans, soient invulnérables, que par leur bravoure et grandeur d'âme, ils fassent rentrer dans le néant tous les chefs des victimes du despotisme, et qu'ils leur apprennent que, quiconque gemit dans les fers de la servitude, est toujours sans énergie et bien éloigné du courage et des vertus républicaines.

Vous, dignes représentants, continuez vos glorieux travaux, soyez inébranlables à votre poste et ne le quittez qu'après avoir mis la dernière main au grand œuvre de la Constitution et qu'elle ne soit affermie sur l'anéantissement de tous les traîtres qui souillent le sol de la liberté. Alors les nations étonnées l'admireront et feront de vains efforts pour l'égaler.

Nous jurons de ne jamais abandonner les braves montagnards; nous continuerons de surveiller les ennemis de la révolution, et aidés de vos lumières, nous déjouerons leurs complots liberticides. Vive la République française, une et indivisible, Vive la Montagne ! S. et F. ».

HÉBERT (présid.), BARQ (secrét.).

24

Les administrateurs composant le directoire du district de Lisieux, département du Calvados, instruisent la Convention qu'ils viennent d'envoyer à la monnaie de Paris 1002 marcs d'argenterie provenant des églises ci-devant paroissiales de ce district; ils annoncent aussi la location avantageuse de 148 presbytères.

Insertion au bulletin, renvoi à la commission des revenus nationaux (1).

25

Les administrateurs du département de la Sarthe félicitent la Convention sur les dangers auxquels ont échappé deux de ses membres, l'invitent à rester à son poste : le peuple français est debout, disent-ils, il compte dans son sein des millions de Geffroy.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[s.l., 16 prair. II] (3).

« Citoyens représentants,

Ce n'était pas assez pour les despotes coalisés d'avoir soudoyé des traîtres et des conspirateurs, il fallait qu'ils se servissent encore de la main des assassins; c'est une suite nouvelle de leurs projets criminels; peut-on attendre autre chose de tyrans chez qui tous les forfaits sont à l'ordre du jour.

Si la patrie avait eu à pleurer la mort de Collot d'Herbois et de Robespierre, le succès du crime de nos ennemis n'aurait pas ébranlé le vaisseau de l'Etat, car vous êtes à votre poste et vous êtes des Robespierre et des Collot d'Herbois.

(1) J. Sablier, n° 1382.

(2) P.V., XXXIX, 328. B⁴ⁿ, 3 mess. (1^{er} suppl^t).

(3) C 305, pl. 1140, p. 8.

(4) Le P.V. mentionne 80 livres.

(1) P.V., XXXIX, 329. B⁴ⁿ, 3 mess. (1^{er} suppl^t); J. Lois, n° 626.

(2) P.V., XXXIX, 329.

(3) C 305, pl. 1151, p. 12.